



Centre d'Etudes Linguistiques et Historiques par Tradition Orale (CELHTO)

Bureau UA - Niamey

CAHIER DES CHARGES

Pour la réalisation d'un film documentaire sur l'histoire de l'Organisation de l'Unité Africaine(OAU)/ l'Union Africaine(UA)

Objet de la consultation :

Elaboration d'un documentaire cohérent faisant la reconstitution mémorielle de l'histoire de l'Organisation de l'Unité Africaine / l'Union depuis sa création jusqu'à nos jours.

Remise des offres :

Date limite de réception des offres : **lundi 18 septembre 2017 à 12h00 GMT**

I. IDENTIFICATION DE LA STRUCTURE

Le Centre d'études linguistiques et historiques par tradition orale (CELHTO) est un bureau spécialisé de l'Union africaine basé à Niamey au Niger, et qui a été créé en 1968. Mais, l'idée de création de ce centre remonte à 1964, lorsque, à l'appel des pays africains nouvellement indépendants, l'UNESCO adopta, lors de sa quatorzième session, le projet d'écriture d'une Histoire générale de l'Afrique (HGA). Ce projet avait pour objectif de produire et promouvoir une histoire de l'Afrique, à partir de la perspective des Africains eux-mêmes. L'HGA devait ainsi contribuer à apporter un éclairage scientifique sur l'histoire véritable des peuples africains et leurs contributions au progrès général de l'humanité. En 1966, le comité scientifique international de l'UNESCO chargé de ce projet, après avoir identifié les sources écrites, archéologiques et orales, a recommandé à l'UNESCO de « *garder la plus haute priorité à l'aide en vue de la collecte, de la conservation et de l'utilisation des données de la tradition orale et de favoriser la création en Afrique de centres de documentation pour la tradition orale* ». C'est ainsi que fut créé le Centre de recherche et de documentation pour la tradition orale (CRDTO) à Niamey en 1968. Quelques années plus tard, précisément en 1974, le CRDTO de Niamey fut intégré à l'organigramme de l'Organisation de l'unité africaine sous le nom de Centre d'études linguistiques et historiques par tradition orale (CELHTO). Le centre est, de nos jours, l'Institution de référence pour la collecte et l'exploitation des données de la tradition orale en Afrique. Dès sa création, un mandat bien défini a été assigné au Centre.

Mandat

Le CELHTO a pour mandat d'œuvrer pour le recouvrement de l'autonomie du continent à l'égard des visions culturelles extérieures par l'affirmation d'une identité culturelle favorisant l'intégration et le développement du continent. Ce mandat, pour être opérationnel, a été décliné en objectifs.

Objectifs

- ✓ Contribuer au rayonnement des cultures africaines par la valorisation des traditions orales ;
- ✓ travailler à la reconstruction de la mémoire et de la conscience historique de l'Afrique et de sa diaspora ;
- ✓ appuyer le développement d'une ingénierie des cultures africaines ;
- ✓ soutenir la promotion des industries culturelles africaines ;

- ✓ rechercher et mettre en œuvre des stratégies spécifiquement africaines de prévention et de résolution des conflits, de maintien de la paix sociale et de la stabilité politique ;
- ✓ accompagner les approches populaires d'intégration économique, politique et socioculturelle du continent africain ;
- ✓ rechercher les valeurs, les principes et les pratiques conduisant à une véritable renaissance panafricaine.
- ✓ entreprendre des études linguistiques, historiques et sociologiques sur les communautés africaines ;
- ✓ produire, sauvegarder et conserver tous les documents de référence sonores, écrits, photographiques et audio-visuels en traditions orales ;
- ✓ développer des programmes de convivialité entre l'Afrique et sa diaspora.

II. CONTEXTE DE LA COMMANDE

Dans le cadre de son Budget Programme 2017 et en vue de remplir sa mission de reconstruction de la mémoire et de la conscience historique de l'Afrique et de sa diaspora, le CELHTO se propose de réaliser un film documentaire.

2.1. Objectif

Réduire un déficit de connaissance de l'institution panafricaine et promouvoir son image et sa notoriété, la mettre en histoire en présentant et valorisant ses missions, son parcours et ses résultats en tant qu'institution répondant aux besoins des populations africaines.

2.2. Publics

- ✓ Jeunesse africaine (nouvelles générations)
- ✓ Etudiants, élèves
- ✓ Leaders et Décideurs africains
- ✓ Enseignants, Chercheurs, Universitaires
- ✓ Historiens
- ✓ Médias, Acteurs en communication
- ✓ Etc.

2.3. Mode d'utilisation

Ce film institutionnel sera diffusé lors de réunions et de conférences organisées par l'Union Africaine et sur les chaînes des Etats membres afin de présenter l'institution. De plus, il sera intégré à notre site internet et sera disponible en distribution libre de droits.

III. OBJET DE LA CONSULTATION

3.1. Missions

Le CELHTO attend du répondant qu'il assure une mission de conseil, la conception, la réalisation (tournage et montage) et la production d'un film documentaire d'une durée de 52 minutes au maximum.

Ce film devra mettre en valeur l'histoire de l'OAU/UA.

Ce film devra impérativement être achevé et livré au CELHTO au plus tard le 28 décembre 2017.

Le CELHTO sera attentif à la créativité contenue dans la proposition du répondant et à la cohérence nécessaire entre sa proposition et les objectifs du film.

3.2. Impératifs financiers

Des choix judicieux sont à faire car le budget alloué à l'équipe de production de ce film (le producteur, le réalisateur et le technicien audio vidéo) comme honoraire ne pourra être supérieur à dix millions (10 000 000) de F CFA hors frais de transport et de séjour dans les pays de tournage.

3.3. Supports

Le CELHTO, en concertation avec la direction de la communication de la Commission de l'Union Africaine (CUA) basée à Addis-Abeba en Ethiopie fournira au prestataire retenu toutes les informations et documents existants nécessaires à la réalisation du scénario et du film..

3.4.. Processus décisionnel

Le CELHTO et la CUA seront seuls habilités à déterminer les messages contenus dans le film.

Plusieurs étapes interviendront au cours de la prestation. Les étapes suivantes sont indiquées à titre informatif :

- ✓ validation de l'équipe du Consultant ;
- ✓ validation du scénario ;
- ✓ validation des propositions graphiques ;
- ✓ validation de la liste des personnes à interviewer et des questionnaires afin de réaliser le film ;
- ✓ validation finale du contenu du film.

3.5. Outils à créer

- un DVD HD contenant le Documentaire complet et prêt à être multiplié pour diffusion ;
- une version web devra être créée en intégrant une compatibilité avec Typo3 (format .avi).

IV. CONDITIONS DE LA CONSULTATION

4.1. Contenu et modalités de présentation des offres

- ✓ Les candidats devront remettre les éléments suivants :
- ✓ une note d'intention écrite ;
- ✓ une proposition de synopsis, incluant des préconisations sur le style graphique et visuel, justifiant une parfaite connaissance de l'OAU/AU ;
- ✓ un planning prévisionnel en lien avec les impératifs de planning indiqués ;
- ✓ une présentation des coûts de la mission prenant en compte :
 - les phases (conception/réalisation/édition)
 - les compétences effectivement mobilisées (le producteur, le réalisateur et le technicien audio vidéo) ;

- ✓ une présentation rapide de la société et de son personnel (Un CV) avec des références d'expériences similaires ou le CV des différents membres de l'équipe.

La date limite d'envoi des propositions techniques et financières est fixée au lundi 18 septembre 2017 à 12 heures GMT. Elles doivent être envoyées par email uniquement à l'adresse celhto@africa-union.org, avec copies à kassalob@africa-union.org , tubluk@africa-union.org et zeinaboum@celhto.org. Mettre en objet : Proposition pour le film documentaire.

4.2. Conditions de participation

Les candidatures seront appréciées en fonction :

- ✓ de sa capacité à remplir sa mission dans le cadre des objectifs fixés par le maître d'ouvrage : date limite de remise, coût ;
- ✓ de la qualité de ses compétences et de ses moyens humains et techniques pour réaliser la mission ;
- ✓ de son expérience dans la communication des établissements publics administratifs et la réalisation de films institutionnels.

4.3. Rémunération de la mission

Les candidats feront une proposition de rémunération en FCFA TTC précisant les modalités de facturation.

La rémunération se fera sur l'exercice 2017.

V. CALENDRIER PREVISIONNEL

- ✓ Réception de la réponse des réalisateurs : au plus tard le lundi 18 septembre 2017 à 12h00 GMT
- ✓ Echanges avec les réalisateurs présélectionnés : 20 septembre 2017
- ✓ Choix du réalisateur : 25 septembre 2017
- ✓ Présentation et validation du scénario au CELHTO : 29 septembre 2017
- ✓ Missions d'interviews (envoi des demandes d'interviews et déroulement des interviews): du 02 octobre au 06 novembre /2017

- ✓ Mission de collecte de données au siège de la Commission à Addis-Abeba : du 11 au 17 novembre 2017
- ✓ Montage et réalisation : du 20 au 30 novembre 2017
- ✓ Présentation de la première version au CELHTO: 05 décembre 2017
- ✓ Mission de présentation de la première version au siège de la Commission à Addis-Abeba : 10 au 15 décembre 2017
- ✓ Rendu définitif : 28 décembre 2017.